

SARL 2B MOTO

77 avenue du Cateau

59400 CAMBRAI

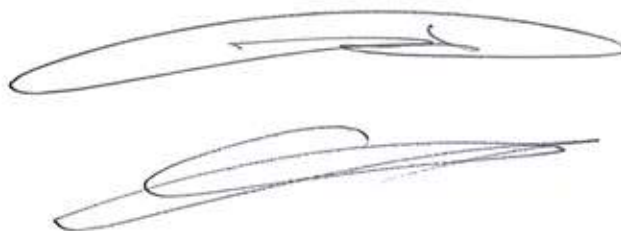
APE : 4540Z

Siret : 53325798600018

COMPTES ANNUELS**2024**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Pour copie certifiée conforme



Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL 2B MOTO** relatifs à l'exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	456 592	euros
Chiffre d'affaires :	1 637 028	euros
Résultat net comptable :	26 061	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CAMBRAI
Le 05/05/2025



Signature

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	50 000		50 000	50 000
	Autres immobilisations incorporelles	5 270	5 270		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	38 923	37 124	1 798	2 832
	Autres immobilisations corporelles	104 061	79 266	24 795	29 343
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	285		285	285	
TOTAL (II)	198 539	121 661	76 878	82 460	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	304 230	27 050	277 179	265 341
	Avances et Acomptes versés sur commandes				27 197
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	36 289	2 122	34 167	32 868	
Autres créances	10 424		10 424	14 599	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	57 385		57 385	53 714	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	559		559	4 391
	TOTAL (III)	408 886	29 172	379 714	398 110
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	607 425	150 833	456 592	480 569	
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			285	285	
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	60 000	60 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	6 000	6 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	157 525	156 455
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	26 061	1 070
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		249 586	223 525
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	70 450	101 019
	Emprunts et dettes financières divers (3)	46 968	46 535
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	30 495	43 486
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 592	35 037
	Dettes fiscales et sociales	19 013	30 447
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	487	520	
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		207 006	257 044
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		456 592	480 569
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		26 060,83	1 069,87
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		134 543	172 402
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			831
(3) Dont emprunts participatifs			

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2025

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

* (Ne pas reporter le montant des ventiles)*

Désignation de l'entreprise SARL 2B MOTO										Néant <input type="checkbox"/>								
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations										
						1		2		3								
INCORP.										D8		D9						
Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ												
Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	55 270	KE		KF								
CORPORELLES																		
Terrains										KG		KH		KI				
Constructions										Sur sol propre	L9		KJ		KK		KL	
										Sur sol d'autrui	M1		KM		KN		KO	
Installations générales, agencements et aménagements des constructions										M2		KP		KQ		KR		
Installations techniques, matériel et outillage industriels										M3	38 923	KS		KT		KU		
Autres immobilisations corporelles												KV	70 785	KW		KX		
Installations générales, agencements, aménagements divers *												KY		KZ		LA		
Matériel de transport *												LB	30 876	LC		LD	2 400	
Matériel de bureau et mobilier informatique												LE		LF		LG		
Emballages récupérables et divers *												LH		LI		LJ		
Immobilisations corporelles en cours										LK		LL		LM				
Avances et acomptes										LN	140 584	LO		LP		2 400		
TOTAL III																		
FINANCIERES																		
Participations évaluées par mise en équivalence										8G		8M		8T				
Autres participations										8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés										IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières										IT	285	IU		IV				
TOTAL IV										LQ	285	LR		LS				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)										ØG	196 139	ØH		ØJ		2 400		

CADRE B	IMMOBILISATIONS					Désignations		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence								
						par virement de poste à poste		1		2								
INCORP.										DØ		D7						
Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN					D7							
Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO		LV	55 270		IX							
CORPORELLES																		
Terrains										IP		LX		LY		LZ		
Constructions										Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
										Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
Inst. gales, agencés et am. des constructions										IS		MG		MH		MI		
Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT		MJ		MK	38 923	ML		
Autres immobilisations corporelles										Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	70 785	MO	
										Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
Matériel de bureau et mobilier informatique										IW		MS		MT	33 276	MU		
Emballages récupérables et divers *										IX		MV		MW		MX		
Immobilisations corporelles en cours										MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes										NC		ND		NE		NF		
TOTAL III										IY		NG		NH	142 984	NI		
FINANCIERES																		
Participations évaluées par mise en équivalence										IZ		ØU		M7		ØW		
Autres participations										IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés										II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières										I2		2E		2F	285	2G		
TOTAL IV										I3		NJ		NK	285	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)										I4		ØK		ØL	198 539	ØM		

* Des dispositions particulières sont prévues dans le décret n° 2052.

Désignation de l'entreprise : SARL 2B MOTO		Néant <input type="checkbox"/>							
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations - dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif repris		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	5 270	PF		PG		PH	5 270
TOTAL I		RK	5 270	RM		RN		RO	5 270
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	36 091	QA	1 034	QB		QC	37 124
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	52 478	QE	3 587	QF		QG	56 065
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	19 840	QM	3 361	QN		QO	23 202
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	108 409	QV	7 982	QW		QX	116 391
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	113 679	ØP	7 982	ØQ		ØR	121 661
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général sans reprise (NP + NQ + NR)	NW								
Total général sans reprise (NS + NT + NU)				NY					
Total général sans reprise (NW - NY)							NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 33 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2B MOTO						Néant <input type="checkbox"/> *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TE	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TI	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	30 635	6P	300	6R	3 885	6S	27 050
	Sur comptes clients	6T	4 741	6U	1 121	6V	3 740	6W	2 122
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	35 377	TY	1 421	TZ	7 625	UA	29 172
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	35 377	UB	1 421	UC	7 625	UD	29 172
Dont dotations et reprises			- d'exploitation	UE	1 421	UP	7 625		
			- financières	UG		UB			
			- exceptionnelles	UI		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10			

(1) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise : SARL 2B MOTO		Néant <input type="checkbox"/>					
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
RELATIVES REVOLVANTES	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	285	UV	285	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	36 289		36 289		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* <small>(Prévisions pour dé- perditions, assignations non constatées)</small>	UC					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 022		3 022	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	7 401		7 401		
	Charges constatées d'avance	VS	559		559		
TOTAUX		VT	47 556	VU	47 556	VV	
RENOIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE					
		VF					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	70 450	28 483	41 967		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	39 592	39 592			
Personnel et comptes rattachés		8C	5 025	5 025			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 143	4 143			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	4 695	4 695			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	5 093	5 093			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	57	57			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	46 968	46 968			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	487	487			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	176 511	VZ	134 543	41 967	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques	VL	46 968	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	32 203	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.			

Désignation de l'entreprise : SARL 2B MOTO						Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31/12/2024		
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)									
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D)			RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)			XX	546	
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*			XZ	546	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		
	Moins-values nettes à long terme									
- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)										
- imposées au taux de 0 %										
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						- Plus-values nettes à court terme				
						- Plus-values soumises au régime des fusions				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuille séparée DONT*			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exclue)		SW		
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MB		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
						TOTAL I		31 302		
II. DÉDUCTIONS						PORTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme									
	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)									
	- imposées au taux de 0 %									
	- imposées au taux de 19 %									
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									
	- imputées sur les déficits antérieurs									
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										
Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										
Régime des sociétés mères et des filiales *			Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A				
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										
Mesures d'inflation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *									
	Majoration d'amortissement *									
	France Régions (art. 39-4 bis) (art. 44 quaterdecies A)		IT	Société investissement immobilière cotée (art. 208C)		K3	Zone de reconstruction de la défense (14 départements)		PA	
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		OV	Régime d'emploi à réajuster (art. 44 quaterdecies)		IF	Zone franche d'activité ICG (art. 44 quaterdecies)		XC	
	Région outre-mer (art. 44 quaterdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quaterdecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septies)		PB	
Entreprises nouvelles 44 septies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)		L5					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			X9	Dont déduction exceptionnelle simulé pour le conjoint			YH	Crédite dégrèver par le report en arrière de déficit		
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			YL	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			YJ	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)			YM	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)										
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)										
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies H)										
						TOTAL II				
III. RÉSULTAT FISCAL										
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		31 302		
						déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		31 302		
						XO		0		

Des explications concernant ce formulaire sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2B MOTO</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		2 852
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)			
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9I	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SARL 2B MOTO										Néant <input type="checkbox"/>			
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	1 070		Dividendes	- Autres réserves	ZD		1 070				
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions		ZE						
					Report à nouveau		ZF						
	TOTAL I	0F			1 070	TOTAL II	ZH			1 070			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	8 225		10 503					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	30 955		XQ	30 955		33 436					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	5 320		3 968					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	11 736		23 407					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	105 454		80 713					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	161 689		152 027					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 403		1 441					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)	ZS			QZ	8 872		4 785					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	10 275		6 226					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	217 730		195 110					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	175 937		148 972					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2024) *				0B	61 667							
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP												
										- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)	ZR	0	
										- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
										- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RI		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme ci-dessus et n'a jamais été membre de groupe	JA			Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 6%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble	JD			Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 6%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL 2B MOTO**Néant **A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)	
				②				①
				19%	15% ou 12,80%	0%		
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1960, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CABRI A : plus et moins-values nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 12 de la colonne 7)

CABRI B : plus et moins-values nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 12 de la colonne 7)

CABRI C : plus-values taxables (19% (1))

(A)

(B)
CABRI B et C

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 208 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SARL 2B MOTO Néant

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 J à séries-0 bis du CGI) ③ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 J à séries-0 du CGI) ④ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ④	Solde des moins-values à reporter col ① + ② + ③ - ④
	A 19 % ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ⑤		
Moins-values nettes N					
N-1					
N-2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N-3					
N-4					
N-5					
N-6					
N-7					
N-8					
N-9					
N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL 2B MOTO				Néant <input type="checkbox"/>				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N								
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %		
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1							
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2							
TOTAL (ligne 1 et 2)		3						
Prélèvements opérés	<ul style="list-style-type: none"> - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés 	4						
		5						
TOTAL (ligne 4 et 5)		6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7							
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)								
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve			montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 2B MOTO		Néant <input type="checkbox"/>		
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024		
		Durée en nombre de mois 12		
DECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectifs moyens du personnel	YP		4	
dont apprentis	YF		2	
dont handicapés	YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		1 637 028	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL			
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT			
	TOTAL 1	OX	1 637 028	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		1 089	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE			
Subventions d'exploitation reçues	OF			
Variation positive des stocks	OD		17 887	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XI			
	TOTAL 2	OM	18 975	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats	ON		1 350 604	
Variation négative des stocks	OQ		9 634	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		92 739	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		42	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY			
	TOTAL 3	OJ	1 453 018	
IV - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	202 985	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	202 985	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE				
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono-établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.				
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		1 637 028	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		4	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX			
Période de référence	GY	01/01/2024	GZ	31/12/2024
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR			

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement ou indirectement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE **31/12/2024**

N° SIRET **53325798600018**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL 2B MOTO**

ADRESSE (voie) **77 avenue du Cateau**

CODE POSTAL **59400** VILLE **CAMBRAI**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2
Totalisation	P5	2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	6 000
Totalisation	P6	6 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination _____
 N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie _____
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination _____
 N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie _____
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination _____
 N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie _____
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination _____
 N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie _____
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **M** Nom de famille **BENOIT** Prénom(s) **Emmanuel**
 Nom d'usage _____ % de détention **50,00** Nb de parts ou actions **3 000**
 Naissance : Date **10121970** N° département **62** Commune **CALAIS** Pays **FRANCE**
 Adresse : N° **6** Voie **Boulevard de Berlaimont**
 Code postal **59400** Commune **CAMBRAI** Pays **FRANCE**

Titre (2) **M** Nom de famille **BENOIT** Prénom(s) **Bertrand**
 Nom d'usage _____ % de détention **50,00** Nb de parts ou actions **3 000**
 Naissance : Date **11121977** N° département **62** Commune **CALAIS** Pays **FRANCE**
 Adresse : N° _____ Voie **15B rue Henri de Lubac**
 Code postal **59400** Commune **CAMBRAI** Pays **FRANCE**

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement ou moins 10% du capital de la société)

(1)

Néant

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE [3|1|1|2|2|0|2|4]

N° SIRET [5|3|3|2|5|7|9|8|6|0|0|8|1|8]

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE [SARL 2B MOTO]

ADRESSE (voie) [77 avenue du Cateau]

CODS POSTAL [59400] VILLE [CAMBRAI]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2
Totalisation	P5	2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	6 000
Totalisation	P6	6 000

I. CAPITAL DEJENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

II. CAPITAL DEJENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [] Nom de famille [] Prénom(s) []

Nom d'usage [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance : Date [] N° département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Titre (2) [] Nom de famille [] Prénom(s) []

Nom d'usage [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance : Date [] N° département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux renseignés en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31|12|2024

N° SIRET 53325798600018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL 2B MOTO**

ADRESSE (voie) 77 avenue du Cateau

CODE POSTAL 59400 VILLE CAMBRAI

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

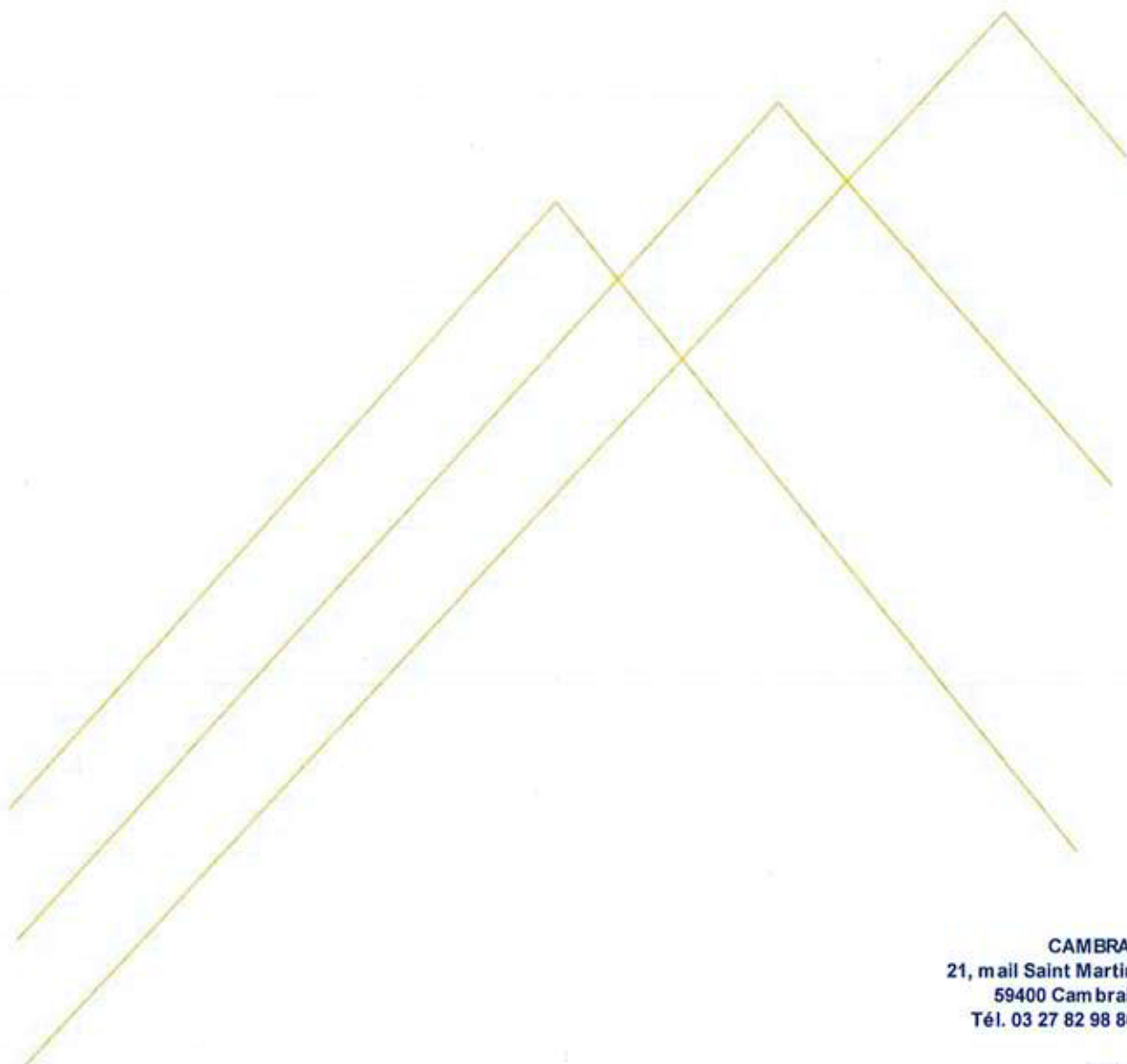
N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022



CAMBRAI
21, mail Saint Martin
59400 Cambrai
Tél. 03 27 82 98 80

LILLE
3, rue Jeanne Maillotte
59000 Lille
Tél. 03 20 13 56 80

2B MOTO
Société à responsabilité limitée
au capital de 60 000 euros
Siège social : 77, avenue du Cateau
59400 CAMBRAI
533257986 RCS DOUAI

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 26 061,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 26 061,00 euros

En totalité au compte « **autres réserves** ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 JUIN 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

